# Bulletin Communal

## Merbes-le-Château

N°4 - 2022

© Bernard Debecq

**Site internet** :
www.merbeslechateau.be

MERBES-LE-CHÂTEAU

**Éditeur Responsable** : Philippe LEJEUNE, Bourgmestre - 0479/34.89.51
**Rédaction et mise en page** : Lorana CARPIN, Service communication - 071/55.90.81 communication@commune-merbes-le-chateau.be

# LE MOT DU BOURGMESTRE
# LE TEMPS DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ?

En paraphrasant Voltaire lorsqu'il critique, dans Candide, la vision optimiste du monde défendue par le philosophe allemand Leibniz, on pourrait croire qu'en Belgique, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. N'est-il pas vrai que la presse quotidienne nous relate avec force détails les joyeuses escapades estivales de nos hommes politiques, que le Qatar s'apprête à accueillir, en grande pompe, nos Diables Rouges à la coupe du monde de football dans des stades climatisés et que Werchter, Tomorrowland, les Francofolies, les Ardentes, Dour puis Ronquières ont accueilli un grand nombre de festivaliers en recherche de communion musicale, après une crise sanitaire aujourd'hui en sommeil.

Mais pendant ce temps, la sécheresse nous rappelle l'urgence du défi climatique…l'inflation des prix prend à la gorge bon nombre de nos concitoyens et affaiblit de nombreuses entreprises mettant en péril l'emploi… on assiste à une hausse sans précédent du prix des combustibles… on reparle d'un blackout électrique possible pour cet hiver et même d'un risque de pénurie des produits de première nécessité. Il faut bien reconnaître que la guerre en Ukraine et les tensions en Mer de Chine impactent dangereusement notre quotidien et rendent notre futur bien incertain.

C'est dans ce contexte particulier qu'il me paraît indispensable que nos gouvernements mettent sur pied au plus vite un plan de sobriété énergétique non pas que je devienne le chantre de la décroissance mais parce que la sauvegarde de notre bien-être, de notre modèle social et de notre prospérité impose de prendre à temps des mesures fortes, efficaces et ciblées.

Une telle stratégie énergétique devrait, à mon estime, reposer sur quatre piliers : la sobriété énergétique (c'est-à-dire consommer moins), l'efficacité énergétique (c'est-à-dire consommer mieux), l'accélération du développement des énergies renouvelables (mais d'une façon raisonnée et concertée) et la relance de la filière nucléaire (afin de viser une autonomie suffisante de notre pays en matière de production d'électricité). Plusieurs pays européens, comme la France, ont déjà entamé un tel processus.

Pour consommer moins, plusieurs idées peuvent être émises. En voici quelques-unes : limiter le chauffage en hiver mais aussi la climatisation en été ; veiller à éteindre toutes les consommations électriques superflues au sein des bâtiments ; disposer de moyens de régulation performants pour les chauffages domestiques ; sensibiliser à l'isolation des habitations et au placement de panneaux solaires photovoltaïques ; remplacer les luminaires traditionnels par des luminaires à faible consommation (LED) ; supprimer l'éclairage autoroutier en dehors des bretelles d'accès et de sorties ; limiter l'utilisation des enseignes lumineuses commerciales ; limiter la vitesse sur les autoroutes ; favoriser le train plutôt que le camion pour le transport des marchandises sur de longues distances ; améliorer l'offre de transport en commun dans les zones rurales.

La commune compte bien montrer l'exemple en établissant un plan de sobriété énergétique au sein de ses bâtiments afin de contenir ses dépenses en la matière et ainsi préserver autant que possible l'équilibre financier des budgets futurs. Elle organisera également en cette fin d'année et via son service environnement, un cycle d'ateliers-conférences citoyens consacrés aux économies d'énergie domestiques

Philippe Lejeune

# LE PETIT COIN DES SCIENTIFIQUES

**Solution du problème précédent (Bulletin n°3/2022)**

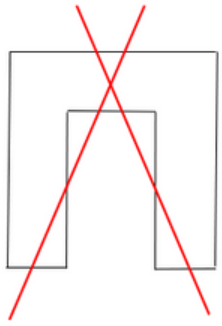

**Nouveau problème : « Petit devoir de vacances avant la rentrée des classes »**

Grégoire est fruiticulteur et il est satisfait de sa récolte de pastèques. Elles sont bien juteuses et constituées de 91 % d'eau. Il les stocke dans un hangar pendant 2 jours. Lorsqu'il souhaite les vendre, il s'aperçoit que ses pastèques ne contiennent plus que 90 % d'eau pour un poids total de 1814,4 kg. Pouvez-vous calculer quel était le poids des pastèques avant stockage ?

# VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE

## LES SERVICES COMMUNAUX

| | | |
|---|---|---|
| Directrice Générale ff | dg@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.74 |
| Secrétariat | secretariat@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.75 |
| Cimetières<br>Communication | communication@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.81 |
| Population<br>Etat Civil | population@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.70 |
| Comptabilité<br>Taxes | finances@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.79 |
| Urbanisme | urbanisme@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.72 |
| Environnement | environnement@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.80 |
| Ressources<br>Humaines | juriste@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.84 |
| Extrascolaire<br>Accueil Temps Libre | extrascolaire@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.86 |
| Tourisme | tourisme@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.85 |
| Etrangers | etrangers@commune-merbes-le-chateau.be | 071/55.90.70 |

### HORAIRE

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Vendredi de 9h à 12h
Une permanence carte d'identité est assurée chaque 3e samedi du mois de 10h à 12h
Un photomaton est disponible à la commune

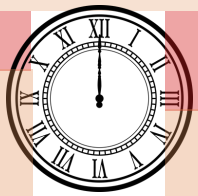

### HORAIRE OFFICE DU TOURISME

Lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h
Vendredi de 9h à 12h

## LE COLLÈGE COMMUNAL

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bourgmestre | Philippe LEJEUNE | philippelejeunemlc@gmail.com | 0479/34.89.51 |
| Echevin de l'enseignement et des sports | Jean-Philippe GOFFIN | goffinjeanphilippe@hotmail.com | 0496/07.56.92 |
| Echevin des travaux | Joachim VANDER JEUGT | travaux@commune-merbes-le-chateau.be | 0493/83.58.85 |
| Echevine des fêtes | Véronique PREAUX | veronique.preaux@commune-merbes-le-chateau.be | 0474/64.32.34 |
| Présidente du CPAS | Annie REMANT | annieremant@gmail.com | 0496/35.21.66 |

## RUBRIQUE ETAT CIVIL

### Naissances

RENAUX DEFOSSEZ Jade - 27/06/2022 - MLC
CURABA Leo - 19/07/2022 - MLC
**ERRATUM** VAN DEN BERG Liv - 12/05/2022 - MLC

*Félicitations aux parents*

### Décès

BRASSEUR Francine - 5/06/2022 - LB
DEFOSSEZ Ghislaine - 27/06/2022 - FV
DELLA VALENTINA Angelo - 6/07/2022 - LB
PATERNOSTRE Paule - 14/07/2022 - LB
STROOBANT Catherine - 21/07/2022 - MSM

*Condoléances à la famille*

### Mariages

CORDIER Alain & POULET Marie - 11/06/2022 - MSM
DALOZE Jérémie & ROGER Delphine - 25/06/2022 - MSM
CRAWAT Jérôme & MOREELS Bérénice - 25/06/2022 - LB
MATTEONI Diego & DEMARET Adeline - 2/07/2022 - FV
BUGHIN Charles & DELPLANCQ Chloé - 2/07/2022 - MLC
BOUCHER Thibaut & DANIELE Frédérique - 23/07/2022 - MSM
COLLARD Thomas & DEVERGNIES Charlène - 6/08/2022 - LB

*Félicitations aux mariés*

# OFFRES D'EMPLOI

## ADMINISTRATION COMMUNALE - RECRUTEMENT D'UN AGENT CONSTATATEUR

**L'Administration Communale de Merbes-le-Château recrute un agent constatateur sous statut APE (D4) (H/F) - A titre contractuel et à mi-temps (18h/semaine)**

**Profil et diplômes requis** :

- Être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur
- Être titulaire du permis B
- Disposer d'un passeport APE

**Conditions légales** :

- Être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne
- Être âgé d'au moins 18 ans au terme de l'appel
- Jouir des droits civils et politiques
- N'avoir subi aucune condamnation
- A son entrée en fonction, l'agent sera tenu d'assister à toutes formations légalement requises pour l'exercice de la fonction d'agent constatateur (sanctions administratives communales et délinquance environnementale) et de réussir les examens corrélatifs

**Engagement** :

- CDD de 3 mois avec possibilité de renouvellement débouchant ensuite sur un CDI
- Barème D4 - échelon fixé en fonction de l'ancienneté valorisable
- Entrée en fonction dans les meilleurs délais
- Horaire 18h/semaine

**Inscription** :

La candidature sera, à peine de nullité, accompagnée des documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois (modèle 1)
- Une copie du diplôme et permis requis pour la fonction
- Une copie recto verso de la carte d'identité
- Une copie du passeport APE

## ADMINISTRATION COMMUNALE - RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER LOGEMENT

**L'Administration Communale de Merbes-le-Château recrute un agent destiné à exercer les missions de conseiller logement sous statut APE (B1) H/F - A titre contractuel et à mi-temps (18h/semaine)**

**Profil et diplômes requis** :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (graduat - bachelier) assimilé à la fonction de conseiller logement (ex : bachelier en immobilier, en architecture,...)
- Être titulaire du permis B
- Disposer d'un passeport APE

**Conditions légales** :

- Être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne
- Être âgé d'au moins 18 ans au terme de l'appel
- Jouir des droits civils et politiques
- N'avoir subi aucune condamnation

**Engagement** :

- CDD de 3 mois avec possibilité de renouvellement débouchant ensuite sur un CDI
- Barème B1 - échelon fixé en fonction de l'ancienneté valorisable
- Entrée en fonction dans les meilleurs délais
- Horaire 18h/semaine

**Inscription** :

La candidature sera, à peine de nullité, accompagnée des documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois (modèle 1)
- Une copie du diplôme et permis requis pour la fonction
- Une copie recto verso de la carte d'identité
- Une copie du passeport APE

**Votre profil correspond à l'une de ces offres d'emploi ?**

Votre candidature devra parvenir soit par courriel (juriste@commune-merbes-le-chateau.be), soit en mains propres, soit par courrier postal à l'attention du collège communal, rue Saint Martin 71 à 6567 Merbes-le-Château, et à peine d'irrecevabilité **pour le 15 septembre 2022 au plus tard**, date de la Poste faisant foi ou date de réception du courriel.

Découvrez l'intégralité de nos offres d'emploi sur notre site internet www.merbeslechateau.be ou en scannant ce QRCode

# ENSEIGNEMENT

Au mois de juin, plusieurs élèves des écoles communales et libre de Merbes-le-Château ont obtenu le certificat d'étude de base (CEB) qui évaluait les savoirs et savoir-faire nécessaires pour poursuivre leurs études dans le secondaire.
Au nom de l'administration communale, je les félicite pour cette première certification et leur souhaite tout le meilleur pour la suite de leur parcours scolaire.
Goffin Jean-Philippe, Echevin de l'enseignement

## Merbes-le-Château

CATTEAU Charlotte
COPENAUT Jules-Marie
FOURMENTIN Célia
FROLA Titziano
MASLOWSKI Noérik
ROBERT Emma
VERWEE Lola
WILLOT Ryan
YRALI Sarah

## Merbes-Sainte-Marie

BARBENCON Batiste
BIENFAIT Alice
MEURANT Léna

## Labuissière

DELTOUR Lorena
EENS Precyllia
ETIENNE Chanel
HUBERT Inès

## Fontaine-Valmont

ADANT Téo
BASTIN Louise
BUGHIN Lindsay
DELRUE Lorena
HOURLAY Marie

## Ecole libre Saint-Vincent

AULIT Jeanne
BAISE Lucie
BAISE Éloïse
CAPERON Joy
CAPERON Lola
COPPEE Adam
COUVREUR Corentin
MEYNEN Lyna
PAUCOT Horatio
PELLICHERO Mathéo
PETRISOT Alice
REMY Théo

# FÊTES DU SOLSTICE D'ÉTÉ - 24-25/06/2022

## Jogging du solstice d'été

## Remise des prix et mise à l'honneur des mérites sportifs

### Mérites sportifs

Ilona BALOURDOS - Tennis
Partick DELHAYE - Triathlon
Romain DONNEZ - Football

## VIDE-GRENIER À MERBES-LE-CHÂTEAU - 3/07/2022

## CIRCUIT DES FERMES - 10/07/2022

# TOUR DE FRANCE - 7/07/2022

# COURSE D'ORIENTATION FONTAINE-VALMONT 24/07/2022

# RUN & BIKE - 21/07/2022

# ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - TEMPS LIBRE

ATTENTION Le numéro de GSM d'Isabelle Oostens n'est plus d'actualité. Désormais, elle n'est joignable que via le 071/55.90.86

L'accueillant extrascolaire est un trait d'union fondamental entre l'école et la famille, ainsi qu'entre les enfants. Il s'efforce de leur offrir, par sa présence et son action, un espace de vie rassurant. Il les encadre à travers les activités proposées, en laissant une place importante à leur prise d'initiative et en respectant la notion de temps libre.

Dès 7h ou 7h15 le matin, votre enfant est pris en charge sur son implantation communale par un membre du personnel accueillant.
Jusqu'à 8h15, l'accueillant aura à cœur d'assurer l'encadrement de votre enfant.
Après 8h15, les enseignants prennent le relais.

Entre 15h10 et 17h30, les accueillants sont présents dans la cour de récréation ou le local d'accueil. Un temps de collation est proposé jusqu'à 15h30. Les enfants de maternelle vont s'occuper tandis qu'un temps d'étude est proposé aux enfants de primaire de 15h30 à 16h30. De 16h30 jusqu'à son départ, l'enfant bénéficie d'un moment de temps libre (jeux,...).

Les temps d'accueil sont gratuits dans les écoles communales le matin et le soir.

Les membres du personnel accueillant sont également présents les mercredis après-midi dans les quatre implantations communales ainsi que durant les stages et le centre de vacances (plaine de jeux).

## STAGE DE TOUSSAINT

POUR LES ENFANTS DE 2,5 A 12 ANS

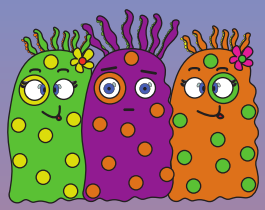

**MONSTRES ET COMPAGNIE**
**DU 24 AU 28 OCTOBRE 2022**

ECOLE COMMUNALE DE MERBES-SAINTE-MARIE

**INFOS ET RESERVATIONS :**

COORDINATRICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE.

ISABELLE OOSTENS : 071/55.90.86. DU MARDI AU VENDREDI DE 9H A 16H.

## PLAINE DE JEUX 2022

Cette année encore, nous avons pu accueillir trois groupes d'enfants (de 2,5 à 6 ans, de 6 à 9 ans et de 9 à 12 ans) à notre plaine de jeux communale.

ATL
Accueil Temps Libre
Merbes-le-Château

# ALLOCATION DE CHAUFFAGE

**Information concernant l'octroi par le fédéral d'une allocation de 225 € pour les ménages se chauffant au gasoil de chauffage ou au propane en vrac**

Compte tenu de la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement fédéral a décidé d'accorder aux ménages une allocation de 225 euros net pour compenser l'augmentation des dépenses financières en matière d'énergie. Cette allocation unique et forfaitaire est accordée aux ménages lors de l'acquisition de gasoil de chauffage ou de propane en vrac destiné au chauffage de leur habitation principale.

**Pour qui ?**

- Pour tous les ménages qui se chauffent au gasoil de chauffage ou au propane en vrac : ce chèque s'applique pour toute livraison entre le 15 novembre 2021 et le 31 décembre 2022
- Cela concerne à la fois les logements individuels et les logements dans une copropriété (par exemple si vous habitez en appartement)

**Quels documents dois-je compléter pour effectuer ma demande ?**

Cette allocation est accordée sur la base d'un formulaire dûment complété par l'ayant droit et introduit en ligne via une plate-forme électronique.
Vous pouvez également imprimer le formulaire à compléter ou le demander à votre distributeur. Renvoyez-le dûment complété au SPF Economie par courrier recommandé **jusqu'au 10.01.2023** inclus à l'adresse postale suivante :

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale de l'Energie - Cellule prime Mazout 225 euros
Boulevard du Roi Albert II 16
1000 Bruxelles

Attention ! Il existe 2 types de formulaires selon votre type de logement

- Pour un logement individuel (ne faisant pas partie d'une copropriété) : formulaire imprimable type A (PDF, 670.06 Ko) à compléter
- Pour un logement dans une copropriété : formulaire imprimable type B (PDF, 623.14 Ko) à compléter

**Quel est le délai pour introduire la demande de l'allocation de chauffage de 225 euros (gasoil de chauffage/ propane en vrac) ?**

Vous avez jusqu'au 10/01/2023 inclus pour introduire votre demande.

**Quand et comment vais-je recevoir l'allocation de chauffage de 225 euros (gasoil de chauffage / propane en vrac) ?**

Le SPF Economie statue sur la recevabilité de votre demande dans les deux mois suivant sa réception et au plus tard le 15/03/2023.Ensuite, l'allocation de chauffage vous sera payée sur le compte bancaire renseigné sur le formulaire.

**Si j'ai d'autres questions à propos de l'allocation de chauffage de 225 euros (gasoil de chauffage /propane en vrac), qui puis-je contacter ?**

Si vous avez des questions, contactez le Contact Center.
Point de contact unique pour entrer en relation avec le SPF Economie, le Contact Center est à votre service chaque jour ouvrable de 9h à 17h par :

- téléphone : 0800 120 33 (numéro gratuit)
- e-mail : chequemazout@economie.fgov.be
- au service social du CPAS de Merbes-Le-Château : 071/59.75.45 ou 071/59.75.49

# INFORMATION FOREM : AIDER LES JEUNES À SE LANCER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Beaucoup de jeunes vont se lancer dans leur vie professionnelle. Un cap important est devant eux !

Durant cette période si particulière, les informer correctement sur les premières démarches vers l'emploi, c'est contribuer positivement à leur avenir !

**Voici quelques informations importantes** :

- A la fin des études et avant de s'inscrire en ligne comme demandeur d'emploi, certaines démarches peuvent être effectuées. La création d'un Espace Personnel et du profil en ligne sur le site web FOREM.

Cela facilitera considérablement les démarches et rendra plus rapide l'inscription à la fin des études.

- Le FOREM développe, pour les organismes au contact des jeunes, différentes fiches pédagogiques et ressources informatives en ligne et en libre accès. Elles peuvent être consultées sur la page dédiée : www.jeunes.leforem/ecole

# EVENEMENTS À VENIR & INFORMATIONS DIVERSES

## Atelier d'aquarelles

La réunion d'informations (horaires, matériel,...) pour l'atelier d'aquarelles (à l'initiative de l'asbl "Art à Tout Vent") animé par Madame Colette Blanchart aura lieu **le jeudi 8 septembre à 18 heures** au salon communal " Le Merbien" à Merbes-Sainte-Marie.
Rappelons que cet atelier est ouvert aux débutants comme aux artistes ayant déjà une certaine expérience et se déroulera les jeudis soir ( tous les 15 jours)
**Pour tout renseignement** : 0496/35.46.62

Dans le cadre des Journées du Patrimoine
Le dimanche 11 septembre

L'Office du Tourisme, en partenariat avec la cellule des guides « Naturalistes de Charleroi »
vous propose une balade à la découverte d'éléments du petit patrimoine. Chemin faisant,
Benoît Sottiaux (guide-nature) vous initiera à la reconnaissance des plantes sauvages
grâce à l'application Pl@nNet
Accueil : Eglise de la Sainte-Vierge à Merbes-Sainte-Marie
Rdv : Départ à 9h30 pour un circuit de 3km
Durée : 2h30

**Activité gratuite avec inscription obligatoire auprès de l'Office du Tourisme 071/559085, avant le 8 septembre (nombre de places limité)**
Les brochures-programme des JP sont dès à présent disponible à l'OT,
rue de la Place 15 à Merbes-le-Château

MERBES-SAINTE-MARIE
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022
de 7 h à 18 heures

# VIDE-GRENIER

réservé comme EXPOSANTS aux HABITANTS du Village - Rue BOVESSE, Rue BAUDUIN, Rue WAUTERS, Rue de la VICTOIRE jusqu'au n°9 - Pour les autres rues, emplacements prévus sur la place du village.

*Emplacements gratuits mais réservation pour tous nécessaire avant le 15 septembre chez Véronique Préaux (Echevine) au 0474/643234 ou Philippe Dewolf au 064/282111*

# FAMILY DAY

## SAMEDI 17 SEPTEMBRE

**Ecole Communale**
Rue Haute, 7-9 à Merbes-le-Château

AU PROGRAMME
- CHASSE AUX TRÉSORS
- KARATÉ
- TIR À L'ARC
- PARCOURS GONFLABLES
- TOURNOI DE FOOT
- GRAFFITIS
- GRIMAGES
- BOURSE AUX LIVRES
- PARCOURS DE JEUX

DE 10H À 16H

PAF: 1€/PERS
AU PROFIT DU TÉLÉVIE

BAR
RESTAURATION

RENSEIGNEMENTS
STÉPHANIE
0494/34.59.55

*Avec la participation de la bibliothèque communale « Léo Claretie »*

Conseil Consultatif des Enfants Merbes-le-Château
plan de cohésion sociale
MERBES-LE-CHÂTEAU
ISPPC Cité de l'Enfance A.M.O. TuDisJeunes
Centre culturel Haute Sambre

Editeur responsable : Philippe Lejeune - 0479/34.89.51

**Erquelinnes - Grand Place - 01 et 02 octobre 2022 de 10 à 19 heures**

**20e foire de l'artisanat et des saveurs - 3 chapiteaux chauffés**

Lions Erquelinnes Haute Sambre

| Samedi 01 octobre | Dimanche 02 octobre |
|---|---|
| 11h00 : Inauguration par les autorités communales d'Erquelinnes et de Jeumont | 11h45 : concert apéritif par l'Harmonie Royale Communale d'Erquelinnes |
| 20h00 : soirée PORCHETTA<br>**- apéritif**<br>**- PORCHETTA et ses légumes**<br>**- dessert**<br>**- café**<br>**22 €** | 12h30 : repas du 20e anniversaire<br>**- Apéritif,**<br>**- carpaccio de bœuf à l'huile de truffe**<br>**- suprême de volaille à la dijonnaise accompagné d'haricots verts et croquettes**<br>**- dessert et café**<br>**25 €** |

**Réservation avant le 27 septembre au 0478/233919. Le paiement sur le compte BE05 0682 1040 7575 de Lions Erquelinnes fait office de confirmation.**

**40 voyages à gagner vers un marché de Noël réputé**

**Billets gratuits auprès des exposants — 1 tirage toutes les heures**

**Vendredi 30 septembre au chapiteau : concours de Belote à 19h30, équipe de 2 formée. Info : 0033625213412**

**Le Lions Club Erquelinnes Haute Sambre** organise cette activité afin de recueillir des fonds destinés à compléter les colis de vivres qui seront distribués à Noël aux familles défavorisées des entités d'Erquelinnes, Merbes et environs.

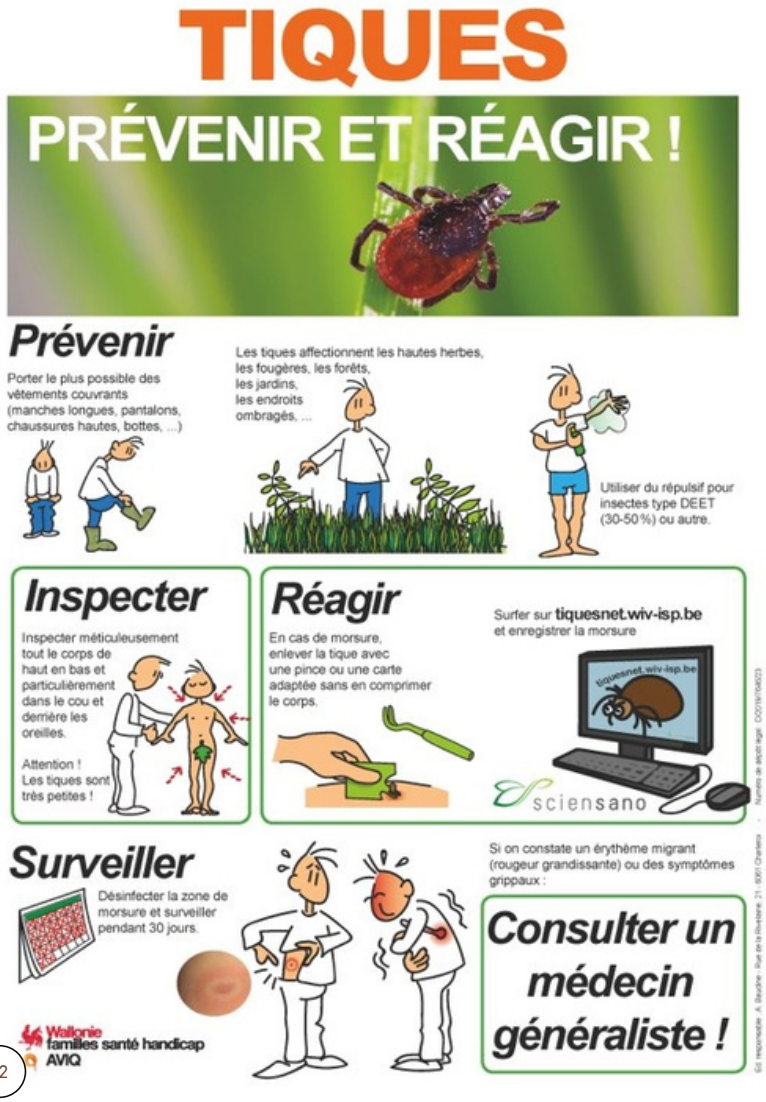


## 25 OCTOBRE À MERBES-LE-CHÂTEAU (LABUISSIÈRE)

SALLE COMMUNALE

RUE NEUVE, 14

HYGEA intercommunale de gestion environnementale

## 1,2,3 PRÊTS ? COMPOSTEZ

Venez découvrir tous les trucs et astuces pour (re)commencer un compost dans votre jardin.

Ateliers accessibles à toutes et à tous gratuitement de 18h30 à 21h.

Infos & réservation obligatoire via www.hygea.be

A partir du 1er septembre 2022
Plus d'infos sur www.letec.be

## Location de salles

Pour des raisons de sécurité, l'installation et l'utilisation de châteaux gonflables **sont interdites** dans toutes les salles de l'entité ainsi qu'à leurs abords

## Cours de couture

1ère année techniques élémentaires :
mardi de 9h à 15h 30
2ème année techniques d'exécution :
jeudi de 9h à 15h30
Exempté de payer le minerval: chômeur, AVIQ et CPAS.

Pour plus d'informations : 0497/55.16.50
ou 064/34.20.93

# « LA TERRE VOUS INTERPELLE ? ET SI ON PENSAIT EPICULTURE... » : UN LIVRE DE J-M PARMENTIER

Jean-Marie Parmentier est un citoyen particulièrement attachant de notre commune. Ingénieur agricole spécialiste de la fertilisation des sols, chroniqueur attitré au Sillon Belge et déjà auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire locale, il vient de publier un livre passionnant mêlant les sciences agronomiques, les travaux des champs, les défis environnementaux et... la pensée d'Epicure, ce philosophe controversé de la Grèce antique. L'auteur expose en détail les changements des pratiques culturales au regard de l'évolution des connaissances scientifiques et des préoccupations environnementales. L'agriculture traditionnelle, l'agriculture intensive, l'agriculture biologique, la permaculture et l'agriculture raisonnée sont ainsi minutieusement passées en revue et de nombreuses fake news dénoncées. C'est cette agriculture raisonnée, basée sur les avancées de la science, le bon sens paysan mais aussi sur les expériences positives issues des autres pratiques culturales, qui est primée par l'auteur car elle permet de produire mieux sans produire moins, car elle veille à pérenniser les écosystèmes planétaires et car elle protège l'agriculture familiale en tenant compte de la diversité des terroirs. Epicure n'est pas le philosophe du plaisir et de la débauche comme certains commentateurs ont pu l'écrire à tort. C'est avant tout un chantre de la raison, de la science, de la tolérance et de l'harmonie entre les hommes et la nature. C'est ainsi sans doute qu'a été forgé ce malicieux néologisme 'épiculture' sous la plume de notre ingénieur-philosophe. Il faut savoir que l'auteur est aussi élégant poète et le livre est parsemé de billets d'humeur en vers alexandrins. Je recommande vivement sa lecture à tous ceux qui sont intéressés par la vie rurale et la place de l'agriculture dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Deux exemplaires seront disponibles à la bibliothèque communale. (P. Lejeune)

Edition : Le Publieur

Votre Zone de Secours a mis en place un formulaire en ligne permettant d'introduire les demandes d'intervention guêpes. Pour ce faire, il faut :

- Se rendre sur le site internet de la Zone : https://www.zohe.be ;
- Un lien immédiat est proposé ;
- Cliquer sur « Demander une intervention » permet d'arriver directement sur le formulaire ;
- Il ne reste qu'à suivre les instructions ;
- Et soumettre le formulaire.

**Distinguer une abeille d'une guêpe**

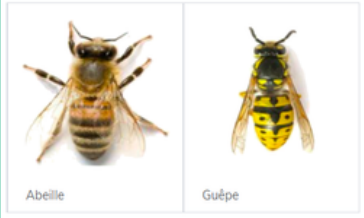


# COIN PHOTOS

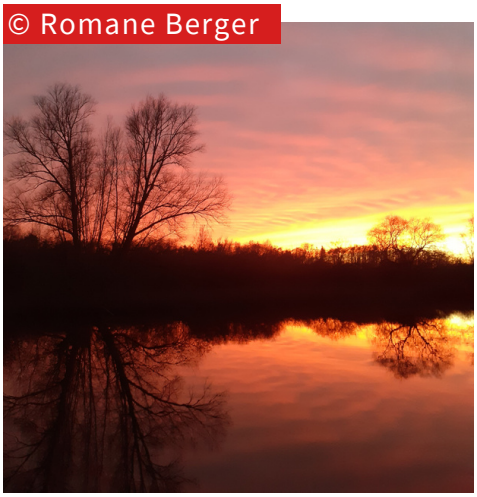
© Romane Berger

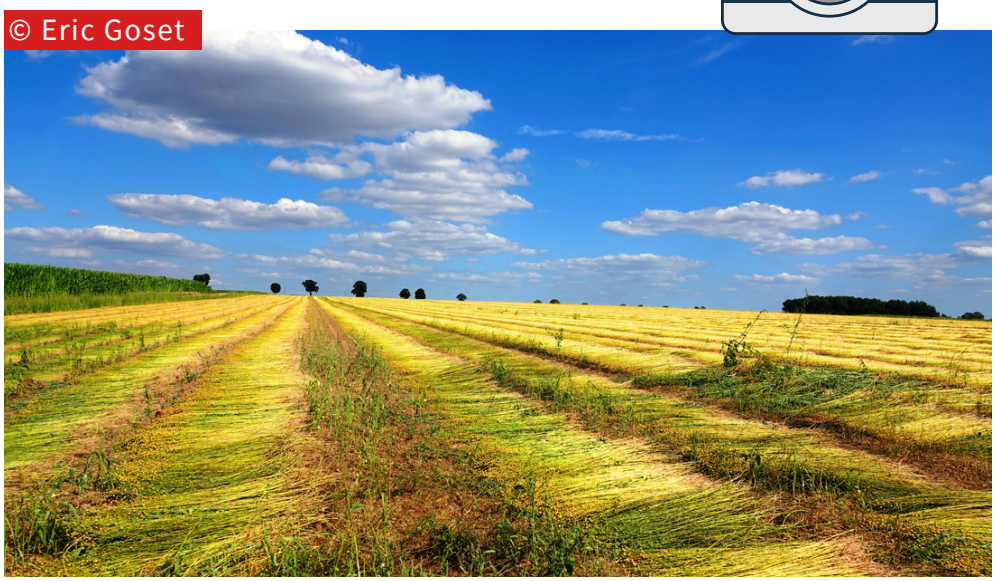
© Eric Goset

*Vous voulez vous aussi partager vos belles photos de notre entité ? contactez nous !*
*communication@commune-merbes-le-chateau.be*
*La plus belle photo aura peut être la chance d'être la prochaine couverture !*

© Eric Goset

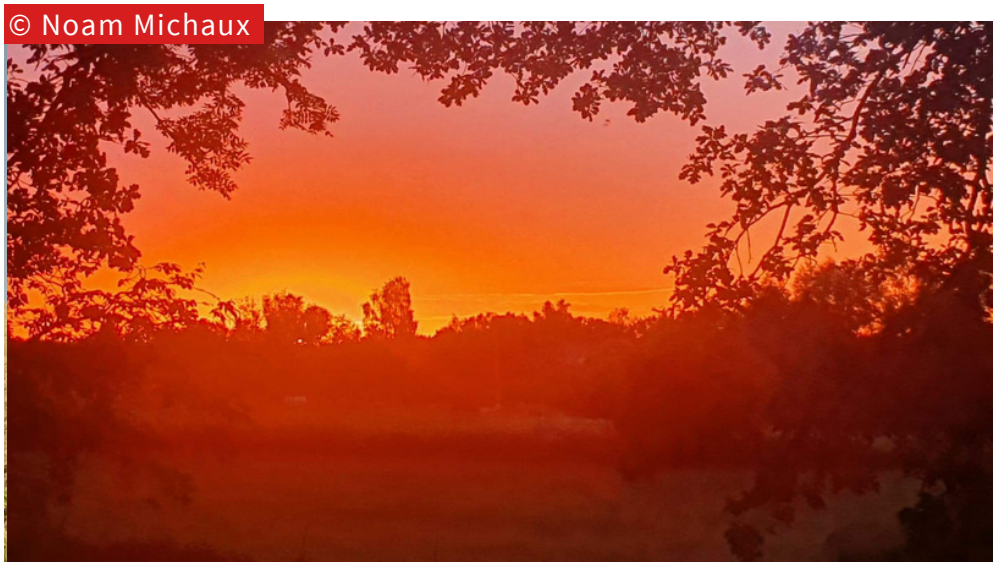
© Noam Michaux

Vendredi 28 octobre 2022

# Labuissière

# Balade d'Halloween

**Départs libres de la salle communale (14, Rue Neuve)**
**vers le site**
***de 19h15 à 20h30***

**Surprise pour chaque enfant**

**Bar, bar sucré et petite restauration**

# Souper du Bourgmestre et des Echevins

## Samedi 15 Octobre 2022

Salle Lengrand, rue Lengrand 12 à Merbes-le-Château
A partir de 19h
Au profit des écoles de l'entité

**MENU**

Apéritif

Buffet du temps passé

Café et dessert

★★★★★

**PRIX**

ADULTE 20 €

ENFANT - de 12 ans 10 €

**Infos et réservations**

Ph. LEJEUNE 0479/34.89.51 J-Ph GOFFIN 0496/07.56.92 V.PREAUX 0474/64.32.34

J. VANDER JEUGT 0493/83.58.85 A. REMANT 0496/35.21.66